

ACTION URGENTE

UN ÉTUDIANT IRANIEN DÉTENU SANS INCULPATION

L'étudiant iranien Payam Jahangiry a été arrêté le 5 décembre à son domicile, dans la ville de Chiraz (sud-ouest de l'Iran), deux jours avant des manifestations étudiantes nationales contre le gouvernement, qui se sont déroulées le 7 décembre. Depuis, il est détenu sans inculpation à Chiraz et n'est pas autorisé à consulter un avocat. Il risque de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Payam Jahangiry, âgé de vingt-huit ans et étudiant en sciences politiques à l'université de Chiraz, est un sympathisant du mouvement d'opposition iranien connu sous le nom de « *Mouvement vert* » – qui est né à la suite de l'élection présidentielle controversée en juin 2009 – et contribue au site Internet culturel Rooznamak. Il a été arrêté le jour de son anniversaire à son domicile de Chiraz, où il vit avec son épouse, Newsha Nayestani. Plusieurs membres des forces de sécurité se sont présentés chez lui, prétendant être des ouvriers de son fournisseur d'électricité et affirmant avoir besoin de contrôler son appartement. Quand il a ouvert la porte, ils sont entrés de force, se sont identifiés comme des membres des forces de sécurité et ont fouillé son domicile. Ils ont arrêté Payam Jahangiry et saisi divers effets personnels, dont quatre ordinateurs et plusieurs documents et photographies. Payam Jahangiry est actuellement incarcéré au centre de détention d'Artesh Sevom, à Chiraz. Il a été autorisé à recevoir la visite de sa famille à deux reprises.

Plusieurs dizaines d'étudiants et d'autres personnes ont été arrêtés avant, pendant et après les manifestations étudiantes organisées à l'occasion de la Journée nationale des étudiants, qui marque l'anniversaire de la mort de trois étudiants tués par les forces de sécurité en 1953. Des étudiants opposés au gouvernement ont saisi cette occasion pour protester.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- demandez quelles sont les raisons de l'arrestation de Payam Jahangiry ;
- exhortez les autorités iraniennes à le libérer immédiatement et sans condition, car il semble être détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association ;
- priez-les instamment, tant qu'il est détenu, de le protéger de toute forme de torture ou d'autres mauvais traitements et de l'autoriser sans délai à recevoir régulièrement des visites de ses proches et d'un avocat de son choix et à bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- faites part de l'inquiétude que vous inspirent les restrictions de la liberté d'expression, d'association et de réunion en Iran, et engagez les autorités à permettre aux personnes ayant une opinion divergente de l'exprimer librement, y compris par des écrits et des manifestations pacifiques.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 FÉVRIER 2010 À :

Chef des autorités judiciaires de la province du Fars :
 Ahmad Siavash-Pour
 Provincial Judiciary Central Complex
 Shohada Square
 Shiraz
 République islamique d'Iran
 Fax : 0098-711- 2242238
 Formule d'appel : *Dear Mr Siavash-Pour, / Monsieur,*

Responsable du pouvoir judiciaire :
 Ayatollah Sadeqh Larijani
 Howzeh Riyasat-e Goveh Qazaiyeh
 (Office of the Head of the Judiciary)

Pasteur St., Vali Asr Ave., south of
 Serah-e Jomhuri, Tehran,
 1316814737
 République islamique d'Iran
 Courriers électroniques : *via son site Internet :*
<http://www.dadiran.ir/tabid/75/Default.aspx>
spxFirst (1^{er} champ comportant une étoile : prénom ; 2^e champ : nom de famille ; 3^e champ : adresse électronique)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :

Chef du Comité des droits de l'homme au sein du pouvoir judiciaire :
 Mohammad Javad Larijani
 Howzeh Riassat-e Ghoveh Ghazaiyeh
 Pasteur St, Vali Asr Ave., south of
 Serah-e Jomhuri
 Tehran 1316814737
 République islamique d'Iran
 Fax : +98 21 3390 4986
 Courriers électroniques :
bia.judi@yahoo.com (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Mohammad Javad Larijani* »)
 Formule d'appel : *Dear Mr Larijani, / Monsieur,*

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN ÉTUDIANT IRANIEN DÉTENU SANS INCULPATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Mouvement vert est né aux alentours de l'élection présidentielle controversée de 2009. Les sympathisants du candidat Mir Hossein Moussavi portaient alors la couleur verte pour montrer leur affiliation. Depuis les troubles qui ont entouré l'élection, le Mouvement vert est vu comme prônant une réforme sociale et politique et, plus généralement, s'opposant aux très nombreuses violations des droits humains qui ont eu lieu et continuent d'être commises.

Bien que le site Rooznamek ne soit pas ouvertement politique, d'autres de ses contributeurs avaient déjà été arrêtés avant Payam Jahangiry. Mohammad Loghman, par exemple, a été appréhendé lors d'une manifestation pacifique célébrant la Fête du travail, le 1^{er} mai 2009, à Téhéran. Il a été libéré le 11 mai (voir l'AU 144/09 et sa mise à jour).

Les étudiants sont au premier plan des manifestations incessantes contre le résultat controversé de l'élection présidentielle et contre les fréquentes violations des droits humains commises dans le cadre de l'interdiction et de la répression violente de ces rassemblements par les autorités. Des dizaines de personnes ont été tuées par les forces de sécurité, qui ont eu recours à une force excessive, des milliers ont été arrêtées – pour la plupart arbitrairement – et beaucoup ont été torturées ou soumises à d'autres mauvais traitements. De nombreuses personnes ont été jugées de manière inique, notamment lors de procès collectifs « *pour l'exemple* » ; plus de 80 ont été condamnées à des peines d'emprisonnement et au moins sept à la peine capitale – bien que l'une d'elle ait vu sa condamnation à mort commuée en appel.

Parmi les autres étudiants arrêtés aux alentours de la Journée nationale des étudiants figure Majid Tavakkoli, qui a été appréhendé le 7 décembre alors qu'il quittait l'université de technologie Amir Kabir, à Téhéran, où il avait fait un discours lors d'un rassemblement organisé à l'occasion de cette journée (voir l'AU 341/09, MDE 13/131/2009).

AU 17/10, MDE 13/008/2010, 15 janvier 2010

